



SYNDICAT INTERCOMMUNAL de TRANSPORT
des ELEVES du CARREFOUR BLEONE DURANCE
Immeuble Communal
04160 CHATEAU-ARNOUX

Tel : 04.92.64.09.21
eMail :site04@orange.fr

2ème Trimestre 2018/2019.

Renouvellement de la carte de transport scolaire : Nous vous rappelons que le trimestre est payable d'avance

Période d'encaissement :

Du Lundi 10 au Samedi 22 Décembre 2018

avec la carte de l'élève sur laquelle la PHOTO

EST OBLIGATOIRE

Pendant cette période les élèves ne sont pas contrôlés

Les heures de bureau seront: 9h-12h et 13h 30-17h 30 du Lundi au Vendredi

Et les samedis 15 et 22 Décembre de 9h à 12h

Seuls les paiements par mandat ou chèque à l'ordre du Trésor Public seront acceptés. (Les paiements peuvent être envoyés par la poste, ne pas oublier de joindre la carte) Les paiements en espèces ou par carte bancaire se font à la trésorerie de Les Mées

Aucune permanence ne sera assurée en Mairie

TARIF: 40 €

Ne pas oublier la carte de midi, pour les élèves concernés dont le tarif est de 40€ par enfant pour le 2ème Trimestre.

Les élèves ne renouvelant pas la carte doivent la rendre avant le 1^{er} Janvier 2019. Faute de quoi le trimestre sera dû.

Dès le Lundi 7 Janvier 2019 les cartes non réglées ou non tamponnées seront relevées et les élèves seront refusés à la montée du car